

PERSILLIER, Boulevard

Toponymie & Plans



archives
municipales

VOUS NOUS OBLIGERIEZ EN NOUS RETOURNANT

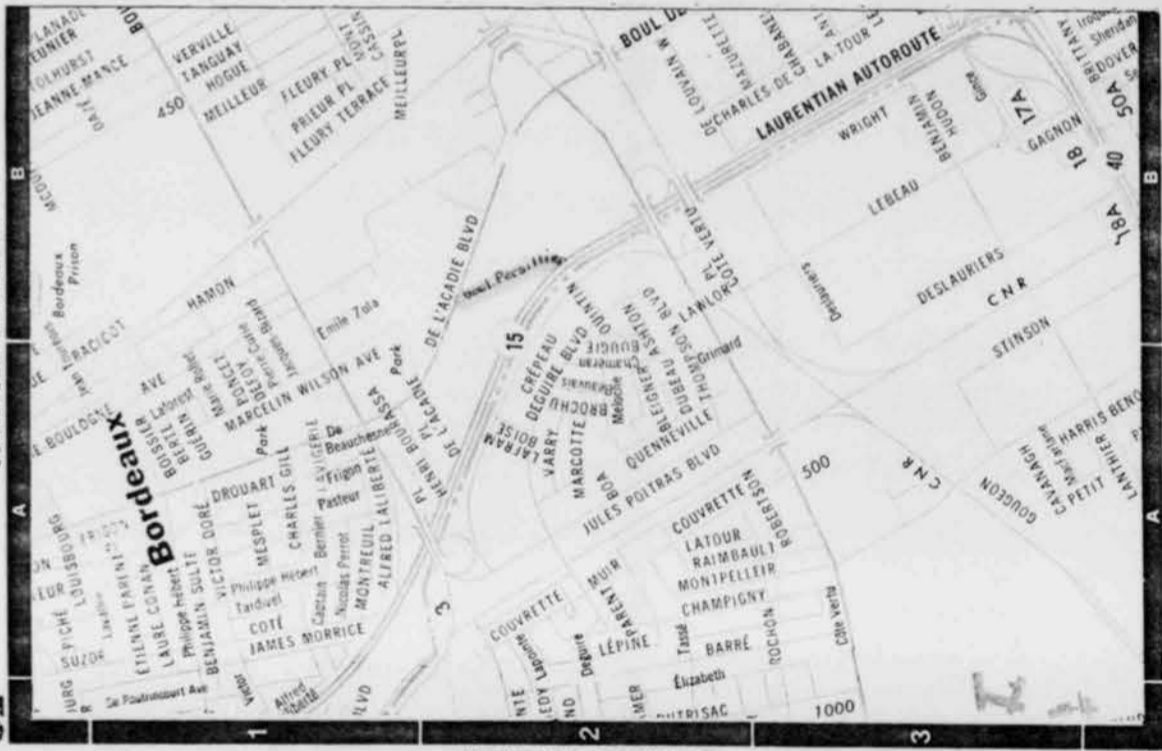
LE DOSSIER DANS LE PLUS BREF DÉLAI.

CE DOSSIER
CONTIENT
DES DOCUMENTS
ORIGINAUX.

ILS SONT CONSERVÉS DANS
LE FONDS DU SERVICE DU
GREFFE (VM6)

INCOMPLET

-- s/ boul. de l'Acadie à l'autoroute
des Laurentides.



Quartier Bordeaux
 — " —
 Noms des rues
 — " —

SEP 191

Cucumis
 Chemin public
 " " " " " " " "
 "Jabre"
 "Union"
 "Roy"
 "St Anne"
 "St Pierre ou du Collège"
 Champlani

Bordeaux
 " " " "
 "Boulevard Goussier
 dans Bordeaux & Ahuntac"
 " " " "
 "Pasteur"
 "Perciles"
 "Valmont"
 "Bourdages"
 "Lettellier"
 "Viel"

None of these streets are the continuation
 of any street in City. We can, therefore,
 safely change the above names
 H. Lacroix C.D.

None of these streets
 are continuation from streets in
 the City. They are what are called
 names

Re: 

CITY HALL

MONTREAL, Oct 13, 1910.



TO THE CHAIRMAN AND MEMBERS
OF THE BOARD OF COMMISSIONERS.

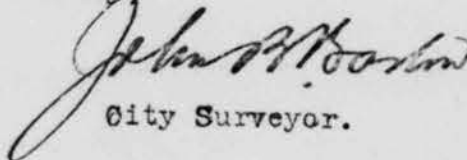
Gentlemen;-

I beg to recommend that the undermentioned names of streets in Bordeaux Ward, which are duplicates of the names of certain streets in St. George, LaFontaine, Papineau wards, etc. , be changed to the following names:-

From		To	
Chemin Public		Boulevard <i>Gadon</i> in Bordeaux and Ahuntsic Wards.	
Fabre	Street	Pasteur	Street
Union	"	Persilier	"
Roy	"	Valmont	"
Ste. Anne	"	Bourdages	"
St. Pierre or Du Collège Street,		Letellier	"
Champlain	"	Viel.	"

I may add that the above-mentioned new names were submitted by the representative of Bordeaux Ward.

Yours truly


City Surveyor.

E X T R A I T

du procès-verbal d'une assemblée du Conseil municipal de Montréal,
tenue le jeudi, 20 octobre 1910.

Soumis et lu un rapport du Bureau des Commissaires, à l'effet
de changer le nom de certaines rues dans le quartier Bordeaux.

Le Bureau des Commissaires

à l'honneur de faire rapport:

Qu'il a pris en considération le rapport ci-annexé
de l'Inspecteur de la Cité, recommandant que les noms des rues ci-
dessous mentionnées du quartier Bordeaux, qui sont les mêmes que
les noms de certaines rues situées dans la Cité, soient changés
pour les noms suivants:

Chemin public	changé en boulevard Gouin, dans les quartiers Bordeaux et Ahuntsic.	
Rue Fabre	changé en	Rue Pasteur
Rue Union	" "	<u>Rue Persillier</u>
Rue Roy	" "	Rue Valmont
Rue Ste-Anne	" "	Rue Bourdages
Rue St-Pierre ou du Collège	" "	Rue Letellier
Rue Champlain	" "	Rue Viel

Qu'il approuve la recommandation contenue dans
ledit rapport.

Respectueusement soumis,

Bureau des Commissaires
Hôtel de Ville
Montréal, le 14 oct. 1910.

(Signé) F.-L. Wanklyn,
J. Ainey,
E.P. Lachapelle,
L.-N. Dupuis.

Sur la proposition de M. L'éch. L.-A. Lapointe,
Appuyée par M. l'échevin Lussier, il est

RESOLU: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

PIECES ORIGINALES

Voir: 1910 - Année
1

NOMS DE RUES
Archives
Collectifs

#3331

CITÉ DE MONTRÉAL

LE BUREAU DES COMMISSAIRES



a l'honneur de faire rapport

5

Qu'il a pris en considération le rapport ci-annexé de l'Inspecteur de la Cité, recommandant que les noms des rues ci-dessous mentionnées du quartier Bordeaux, qui sont les mêmes que les noms de certaines rues situées dans la Cité, soient changés pour les noms suivants :

- ✓ Chemin public, changé en Boulevard Gouin dans les quartiers Bordeaux et Ahuntsic.
- ✓ Rue Fabre, " en rue Pasteur. ✓
- " Union, " " rue Persillier. ✓
- ✓ Roy, " " rue Valmont. ✓
- ✓ Sainte-Anne, " " rue Bourdages. ✓
- " St Pierre ou du Collège, " " rue Letellier. ✓
- ✓ Champlain, " " rue Viel.

et

Qu'il approuve la recommandation contenue dans ledit rapport.

Respectueusement soumis.

Bureau des Commissaires,

Hôtel-de-Ville,

Montréal, le 14 octobre 1910.

A. L. Bourgeois
J. A. Diney
M. Hachapelle
L. J. Dupuis

L'Association des Propriétaires de Bordeaux

Montréal le 8 février, 1932.

A Son Honneur le Maire,
Au Président et aux Membres du Comité Exécutif,
Cité de Montréal,
Hôtel de Ville,
Montréal.

Re: EXECUTION PAR LA CITE DE MONTREAL DES OBLIGATIONS
ENCOURUES ENVERS BORDEAUX PAR LE STATUT D'ANNEXION
DE 1910, 62 VICTORIA, CHAPITRE 58.

Messieurs,

Nous prenons la liberté de vous recommander que l'artère principale de communication entre Bordeaux et le boulevard Crémazie, dont l'Association des Propriétaires de Bordeaux vous a demandé l'établissement par sa lettre du 29 janvier dernier, soit nommée "BOULEVARD JACQUES-CARTIER" et apparaisse sous ce nom au plan d'homologation en préparation, etc.

Le nom historique de "Jacques-Cartier" nous semble bien approprié à une artère de cette importance. La section de Bordeaux de la Société St-Jean-Baptiste porte le nom de "Jacques-Cartier". Cette artère sera sise à proximité de la jonction de chemin de fer "Jacques-Cartier" et croisera aussi la voie ferrée de "Jacques-Cartier".

Aucun boulevard ni aucune rue de Montréal ne porte le nom de "Jacques-Cartier".

Respectueusement soumis,

L'ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES DE BORDEAUX.

Le Président:

J. A. A. Beaudin
Bureau 209, édifice "Power"
107 ouest rue Craig.

BUREAU DU GREFFIER

FEB 11 11 11 AM 1932

CITY CLERK

JAAB/SF

YAB/2L

CITY CLERK

FEB 11 11 11 AM 1932

BUREAU DU GREFFIER

ROY STREET TORONTO

Le Président:

L'ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES DE BORDEAUX

Respectueusement vôtres,

de "Leschues-Ouellet".

Amour-propre et amour-propre de tout le monde de Bordeaux

L'ass. des Propriétaires
de Bordeaux en rapport
avec l'appellation de
l'unité foncière des
communes de Bordeaux
et le bail-
lard Grémazie.

Remis au Conseil
22 février, 1932.

Jean-Baptiste Grémazie
Président des Propriétaires
de Bordeaux

Notaire de Bordeaux
Au Président et aux Membres du Comité Exécutif
A Son Honneur M. Melle

Montreal le 8 Janvier, 1932.

L'Association des Propriétaires de Bordeaux

Notaire

Notaire

Notaire

Notaire

(C O P I E)

L'ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES DE BORDEAUX.

Montréal, le 8 février 1932.

A Son Honneur le Maire,
Au Président et aux Membres du Comité Exécutif,
Cité de Montréal,
Hôtel de Ville,
Montréal.

Re: Execution par la Cité de Montréal des obligations
encourues envers Bordeaux par le Statut d'annexion
de 1910, 62 Victoria, Chapitre 58.

Messieurs, .

Nous prenons la liberté de vous recommander que l'artère principale de communication entre Bordeaux et le boulevard Crémazie, dont l'Association des Propriétaires de Bordeaux vous a demandé l'établissement par sa lettre du 29 janvier dernier, soit nommée "BOULEVARD JACQUES-CARTIER" et apparaisse sous ce nom au plan d'homologation en préparation, etc.

Le nom historique de "Jacques-Cartier" nous semble bien approprié à une artère de cette importance. La section de Bordeaux de la Société St-Jean-Baptiste porte le nom de "Jacques-Cartier". Cette artère sera sise à proximité de la jonction de chemin de fer "Jacques-Cartier" et croisera aussi la voie ferrée de "Jacques-Cartier".

Aucun boulevard ni aucune rue de Montréal ne porte le nom de "Jacques-Cartier".

Respectueusement soumis,

L'ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES DE BORDEAUX,

Le Président:-

(Signé) J.-A.-A. Beaudin,

Bureau 209, édifice "Power",

107, rue Craig ouest.



BUREAU DU
DIRECTEUR DES SERVICES MUNICIPAUX

Monsieur J. Etienne Gauthier,
Greffier de la Cité,
Hôtel de Ville.

Memorandum

MONTREAL. 9 février, 1932.

L'ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES DE BORDEAUX -
demande que l'artère principale de communication entre Bordeaux
et le Boulevard Crémazie soit nommée "BOULEVARD JACQUES-CARTIER".

Cher monsieur,

J'attire votre attention sur la lettre ci-
jointe de l'Association des Propriétaires de Bordeaux.

/AG

LE DIRECTEUR DES SERVICES.

Monopré

Conseil

, le 11 février 1932.

Monsieur J.-A.-A. Beaudin, président,
L'ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES DE BORDEAUX,
Bureau 209, édifice "Power",
107 ouest rue Craig,
Montréal.

Cher monsieur,

Je me ferai un devoir de soumettre au
Conseil municipal, lors de sa prochaine séance, votre com-
munication du 8 du courant, en rapport avec le projet d'ap-
pellation de l'artère principale des communications entre
Bordeaux et le boulevard Crémazie.

Votre bien dévoué,

Greffier de la Cité.

EXTRAIT du procès-verbal d'une assemblée spéciale du Conseil municipal de Montréal, tenue LUNDI, le 22 février 1932.

Soumise et lue une communication de l'Association des Propriétaires de Bordeaux, en rapport avec l'appellation de l'artère principale de communication entre Bordeaux et le boulevard Crémazie.

Sur la proposition de l'échevin Biggar,
Appuyée par l'échevin Savignac, il est

RESOLU:- Que ladite communication soit transmise à la Commission des Noms de Rues. (M. l'échevin Legault dissident).

(Certifié)

J. Étienne Gauthier,

Greffier de la Cité.

M. Gauthier ✓
et com.

*ce plan est mis à l'information
de l'Association des Propriétaires
de Bordeaux (M. Legault)
pour en faire copie. (M. Legault)
Albarade
7/7/32
à 7/1/32*

, 24 février 1932.

Monsieur J.-A.-A. Beaudin, président,
L'Association des Propriétaires de Bordeaux,
Bureau 209, Édifice "Power",
MONTREAL.

Cher Monsieur,

Permettez-moi de vous informer que votre communication du 8 du courant, en rapport avec le projet d'appellation de l'artère principale des communications entre Bordeaux et le boulevard Crémazie, a été soumise au Conseil municipale, à son assemblée tenue le 22 du courant, et transmise à la Commission des Noms de Rues.

Votre bien dévoué,

Greffier de la Cité.

29 août 1952

ne! Boulevard Jacques-Cartier
nom proposé pour la rue
Bessilier et son prolonge-
ment projetés.

Avant de faire ce changement,
il serait bon de consulter
les villes de "Mount-Royal" et
d'Outremont, sur que cette
rue projetée, sera le prolonge-
ment de l'axe Rockland; voir
plans attachés.

A. Garand

49536 8

F. 1219 C. 14228

AU CONSEIL MUNICIPAL DE MONTRÉAL

LA COMMISSION DES NOMS DE RUES

a l'honneur de faire rapport

et de recommander que la rue Persillier,
s'étendant du boulevard Gouin jusqu'au No 324 du cadastre,
et son prolongement jusqu'au chemin de la Côte-de-Liesse,
porte dorénavant le nom du "boulevard Persillier".

RESPECTUEUSEMENT SOUMIS,

Président,

Salle des délibération de la
Commission,
Hôtel de ville,
Montréal, le 1934.

EXTRAIT du procès-verbal d'une assemblée spéciale du Conseil municipal de
Montréal, tenue VENDREDI, le 22 décembre 1939.

-O-O-O-O-O-O-O-O-

Soumis et lu le rapport suivant de la Commission des Noms de Rues
recommandant que la partie de la rue Frigon comprise entre la rue Persillier
et la rue de Salaberry, quartier Ahuntsic, porte dorénavant le nom de "Rue
Persillier".

LA COMMISSION DES NOMS DE RUES

a l'honneur de faire rapport

et de recommander que la partie de la rue Frigon comprise entre
la rue Persillier et la rue de Salaberry, quartier Ahuntsic, porte dorénavant
le nom de "Rue Persillier", vu qu'elle fait pratiquement partie de cette
dernière rue.

VOTRE COMMISSION recommande de plus que le Comité exécutif soit
prié de donner les instructions voulues pour que des plaques indicatrices
appropriées y soient posées et que le numérotage ou, s'il y a lieu, le renumé-
rotage des maisons y soit fait.

RESPECTUEUSEMENT SOUMIS,

(Signé) Eug. Durocher,
Président.

Salle des délibérations de la
Commission,
Hôtel de ville,
Montréal, le 22 décembre 1939.

do A.E. Goyette,

do H. Dupuis.

Sur la proposition de l'échevin Bélisle,
Appuyée par l'échevin Durocher, il est

RESOLU:- Que ledit rapport soit adopté.

(Certifié)

Greffier de la Cité.

16
59830/6
Au Conseil Municipal de Montréal

LA COMMISSION DES NOMS DE RUES

a l'honneur de faire rapport

Noms de rues

Comm. N.

Frigon

Persillier

et de recommander que la partie de la rue Frigon comprise entre la rue Persillier et la rue de Salaberry, quartier Ahuntsic, porte dorénavant le nom de "Rue Persillier", vu qu'elle fait pratiquement partie de cette dernière rue.

VOTRE COMMISSION recommande de plus que le Comité exécutif soit prié de donner les instructions voulues pour que des plaques indicatrices appropriées y soient posées et que le numérotage ou, s'il y a lieu, le renumérotage des maisons y soit fait.

RESPECTUEUSEMENT SOUMIS,

E. Blouin

Président

A. Roy

J. P. P. P.

Salle des délibérations
de la Commission,
Hôtel de ville,
Montréal, le 22 décembre 1939.

Q. Ahuntsic
 changement
 de
 partie de la
RUE FRIGON
 en
RUE PERSILLIER



EXTRAIT du procès-verbal de l'assemblée mensuelle du Conseil municipal de
Montréal, tenue LUNDI, le 8 janvier 1940.

-O-O-O-O-O-O-O-O-

Soumis et lu le rapport suivant de la COMMISSION DES NOMS DE RUES
recommandant que la rue Persillier, quartier Ahuntsic, soit dorénavant connue
et désignée sous le nom de "boulevard Persillier".

LA COMMISSION DES NOMS DE RUES

a l'honneur de faire rapport

et de recommander que la rue Persillier, dans le quartier Ahuntsic,
soit dorénavant connue et désignée sous le nom de "boulevard Persillier", vu
qu'elle est généralement mieux connue sous ce nom et que, à proprement parler,
elle constitue un boulevard.

RESPECTUEUSEMENT SOUMIS,

Salle des délibérations de
la Commission,
Hôtel de ville,
Montréal, le 8 janvier 1940.

(Signé)	Eug. Durocher, Président.
do	H. Dupuis,
do	A.E. Goyette.

Sur la proposition de l'échevin Goyette,
Appuyée par les échevins Barrière et Durocher, il est

RESOLU:- Que ledit rapport soit adopté.

(Certifié)

Greffier de la Cité.

Au Conseil Municipal de Montréal

7
59830/7

LA COMMISSION DES NOMS DE RUES

a l'honneur de faire rapport

et de recommander que la rue Persillier, dans le quartier Ahuntsic, soit dorénavant connue et désignée sous le nom de "boulevard Persillier", vu qu'elle est généralement mieux connue sous ce nom et que, à proprement parler, elle constitue un boulevard.

Comité des noms de rues

- Noms de rues*
- Cours*
- Boulev.*
- Persillier*
- Circulation*

RESPECTUEUSEMENT SOUMIS,

Le Président,

Eugène Robitaille
Président
A. C. Goulet

Salle des délibérations de
la Commission,
Hôtel de ville,
Montréal, le 8 janvier 1940.

Dossier

1940 -

Boulevard Persillier

CD/8



CANADA

DANS LA RÉPONSE
PRIÈRE DE RAPPELER LE N° L1-14
WHEN REPLYING QUOTE

DIRECTION DU DISTRICT POSTAL
OFFICE OF DISTRICT DIRECTOR OF POSTAL SERVICES

Montreal, Que.,
15 janvier, 1940.

M. J. Etienne Gauthier,
Greffier de la Cité,
Hôtel de Ville,
Montréal.

Monsieur,

Il me fait plaisir d'accuser réception d'une copie de l'Extrait du Procès Verbal de l'assemblée mensuelle du Conseil Municipal de Montréal, tenue le 8 janvier 1940, approuvant le changement de nom de la rue Persillier dans le quartier Ahuntsic, en celui de Boulevard Persillier.

Je vous remercie pour ce renseignement que nous avons communiqué à nos services intéressés.

Bien à vous,

Greffier
JAN 16 9 19 AM 1940
City Clerk

Lud. Germain
Ludovic Germain,
Directeur du District Postal

JUBILE D'OR RELIGIEUX

1895

DE

ST-JOSEPH

DE

BORDEAUX

Documentation et texte: Robert Prévost.

Publicité: Téléspore Dumaine.



ALBUM-SOUVENIR

publié à l'occasion du 50e anniversaire de la première desserte



1945

Bordeaux, 1945

Caroline Hébert, il y vit le jour le 10 mai 1859. Après avoir fait ses études à Joliette et à Rigaud, Mgr A. Racine l'ordonna à Wotton, le 26 août 1883. Vicaire dans cette dernière paroisse pendant sa première année de sacerdoce, il devint en 1884 curé-fondateur de Saint-Venant, où il établit un couvent des Soeurs de l'Assomption en 1888. En 1901, l'abbé Hamelin entra chez les Clercs de Saint-Viateur, et il prononça ses vœux le 31 juillet 1903. Assistant-maître des novices jusqu'en 1904, il desservit Bordeaux depuis cette date jusqu'en 1912, c'est-à-dire jusqu'à l'érection de la paroisse. Il fut par la suite directeur du collège de Saint-Rémi (1912-18) et de la maison Saint-Joseph d'Otterburne, au Manitoba. Le Rév. Père Hamelin passa neuf ans en Belgique et en France. Rentré au pays en 1930, il fut aumônier de diverses maisons et décéda le 5 septembre 1937, au noviciat de son ordre, à Joliette, après une longue maladie.

La nouvelle paroisse de Saint-Joseph de Bordeaux eut pour premier curé l'abbé Louis-Joseph-Théophile Lafontaine. M. l'abbé Lafontaine naquit à Saint-Barthélemy, comté de Berthier, le 1er avril 1870, de Théophile Lafontaine, cultivateur, et de Louise Thomas-Tranchemontagne. Il fit de brillantes études classiques au collège de Joliette (1887-91) ainsi qu'au Séminaire de Philosophie et au Grand Séminaire de Montréal (1891-96). C'est là que Mgr Fabre l'ordonna, au mois d'août 1896. Le jeune abbé alla ensuite étudier au Collège canadien de Rome, où il suivit les cours de dogme et de morale à l'Université de la Propagande, de 1896 à 1899. A son retour, il fut nommé vicaire à Notre-Dame, poste qu'il occupa pendant treize ans, tout en assumant les fonctions d'aumônier des patients catholiques de l'Hôpital-Général et de desservant de la chapelle de Bonsecours.

En 1912, M. l'abbé Lafontaine était appelé par ses supérieurs ecclésiastiques à diriger la cure de Bordeaux. Outre l'administration de cette

Notre poste de pompiers. Cette photo fut prise alors que les chevaux conduisaient encore les fourgons à incendie sur les lieux des sinistres.

L'arrivée du tramway à Bordeaux. A remarquer qu'à cette époque, l'actuelle rue Poincaré n'était encore qu'un tracé à travers champs.

Les rues Persillier et Pasteur, telles que les ont connues les anciens paroissiens, avant la construction du magnifique boulevard Persillier.

Le presbytère. Cet édifice n'a pas changé. Seuls les arbres alors jeunes ont déployé leur bienfaisante ramure.



City to Open, Widen Streets

Will Speed Traffic In Several Areas

The widening of streets in Victoria square, the opening of Persillier boulevard as a year-round highway connecting Rockland avenue, and the opening of McGregor street from Simpson street to McTavish street, were provided for by city Executive Committee orders last night.

The Public Works Department was instructed to widen, as soon as possible, the east side of Victoria square between St. James and Vitre streets, and the laying out of better approach from that street to Beaverhall Hill. The widening of Gauvin lane, west of the square, to provide an additional traffic artery between Notre Dame and St. James streets, also is planned and orders already have been given for the expropriations required.

Persillier boulevard will be paved and made into a first class highway from Gouin boulevard southward until it merges into Rockland avenue. This will provide a new thoroughfare between Gouin boulevard and Cote St. Catherine road.

The Public Works Department was instructed to proceed with the necessary surveying work and the preparation of plans for the extension of McGregor streets to make it usable as an alternative route to Pine avenue.

CITÉ DE MONTRÉAL



CANADA

CITY OF MONTRÉAL

Jan 7 11 40 AM '60

COMITÉ CONSULTATIF
DU SERVICE D'URBANISME
ADVISORY COMMITTEE
OF THE CITY PLANNING DEPARTMENT

UN. 1-3811.
HÔTEL DE VILLE. le 29 décembre 1959.
CITY HALL.

Rapport vu, approuvé et transmis
au directeur des Services Municipaux
Le directeur du Service d'Urbanisme

Romeo Mondello

Monsieur Romeo Mondello, ing.p.
Directeur du service d'Urbanisme,
Hôtel de Ville.

Changement du nom de la rue Drouart
dans le quartier Ahuntsic

Monsieur le directeur,

Nous avons soumis au Comité de la Toponymie
la requête ci-jointe signée par tous les résidants de la rue
Drouart aux fins de changer le nom de cette voie en celui de
boulevard Persillier.

Le Comité s'est rendu au désir des requé-
rants, attendu qu'il n'y a qu'une lisière de terrain qui sépare
le boulevard Persillier de la rue Drouart, et que cette dernière
voie ne peut s'étendre davantage. La Commission d'Urbanisme a
ratifié cette décision de son Comité.

En conséquence, je vous prie de demander au
Comité exécutif de recommander au Conseil de donner le nom de
boulevard Persillier à la voie connue présentement sous le nom
de rue Drouart et qui s'étend en bordure ouest du boulevard Per-
sillier un peu au nord et un peu au sud de la rue de Louisbourg,
dans le quartier Ahuntsic.

Comme il s'agit du changement du nom d'une
voie, c'est au Conseil de le faire en vertu du paragraphe 156 de
l'article 300 de la Charte.

Votre tout dévoué,

Le secrétaire,

Georges-R. Séguin

Georges-R. Séguin

GFS/HP

Montréal, le 2 novembre 1959

Cite de Montréal,
Hotel de ville
Montréal.

A qui de droit,

Considérant que les soussignés demeurent tous sur la rue Drouart et de plus sont les seuls propriétaires demeurant sur cette rue.

Considérant que le Boulevard Persillier est actuellement transformé et s'appellera Blvd de l'Acadie.

Considérant qu'entre le Boulevard l'Acadie et la rue Drouart, il n'existe qu'une petite bande de terre qui sert de séparation.

Considérant que la rue Drouart ne peut s'étendre et de plus reste inconnue de la majorité des services publics.

Nous demandons humblement aux autorités de la Ville de Montréal de changer le nom de la rue Drouart en Boulevard de l'Acadie.

Nous soussignés:

Alex Ducharme
11838-

Rome Beaugre
11842

Jean J. Desrosiers
11856

11862 Arthur D...

11866-6 Clément Labelle

11880 Gilles Desmarais

11870 Michel B. Lussier



EXTRAIT du procès-verbal de la séance du CONSEIL municipal
de Montréal, tenue le 17 mars 1960.

L'article 140 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération
le rapport suivant du Comité exécutif:

"LE COMITE EXECUTIF

a l'honneur de recommander, conformément aux rapports ci-joints du directeur du service d'urbanisme, de donner

a) le nom de place Etienne-Brûlé à la place formée des lots de subdivision nos 9 à 14 inclusivement du lot no 172 du cadastre de la paroisse du Sault-au-Récollet et située dans le quadrilatère borné par le boulevard Gouin, la rivière des Prairies et les rues Berthelet et du Pont;

b) le nom de rue Taché à la voie formée du lot no P.213 du cadastre de la paroisse du Sault-au-Récollet, et qui s'étend dans l'axe de la rue Taché existante, de la rue Prieur à la rue Fleury;

c) le nom de place Taché à la place formée du lot de subdivision no 53 du lot no 214 du cadastre de la paroisse du Sault-au-Récollet et qui s'étend en bordure ouest de la rue Taché, entre les rues Prieur et Fleury;

d) le nom de rue Frigon à la voie formée des lots de subdivision nos 102, 106, 107 et 108 du lot no 325 du cadastre de la paroisse du Sault-au-Récollet, et qui s'étend vers le sud, dans l'axe de la rue Frigon existante, sur une distance de 460 pieds, pour bifurquer à angle droit vers l'est sur une distance de 400 pieds;

e) le nom de Place Frigon à la place formée des lots de subdivision 103, 104 et 105 du lot no 325 du cadastre de la paroisse du Sault-au-Récollet, et qui s'étend en bordure est de la rue Frigon, entre les rues de Louisbourg et Dudemaine;

f) le nom de parc Villeray au parc borné par l'arrière des lots en bordure est de la rue Boyer, la rue Jarry, l'avenue Christophe-Colomb et la rue du Rosaire, ainsi que par l'avenue Christophe-Colomb et les rues Jarry, de Normanville et Villeray;

g) le nom de parc Thomas-Chapais au parc borné par le boulevard Bernard, les rues Sherbrooke, Joffre, de Grosbois et des Ormeaux, et la limite nord de la Cité;

h) le nom de parc et terrain de jeux de Normanville au parc et terrain de jeux formé des lots de subdivision nos 900 à 930 inclusivement, 932 à 960 inclusivement, 961 et 961-1 du lot no 488 du cadastre de la paroisse du Sault-au-Récollet, et qui est situé en bordure nord de la rue Everett, entre les rues de La Roche et de Normanville;

i) le nom de boulevard Persillier à la voie connue présentement sous le nom de rue Drouart et qui s'étend en bordure ouest du boulevard Persillier un peu au nord et un peu au sud de la rue de Louisbourg;

- 2 -

j) le nom de boulevard Henri-Bourassa à la voie connue présentement sous le nom de rue de l'Ange-Gardien, et qui s'étend en bordure nord du boulevard Henri-Bourassa à partir de la rue Rita jusqu'à un peu à l'est de la rue d'Iberville;

k) le nom de terrain de jeux Saint-Emile au terrain de jeux formé des lots nos 50-251 à 265 inclusivement, P.50-266 à 269 inclusivement et P.30 du cadastre du village incorporé d'Hochelaga, et borné par les rues Darling, Saint-Germain, Rachel et Davidson et le lot no 30-293 du même cadastre;

l) le nom de rue de Liège à la voie, connue présentement sous le nom de chemin de la Côte-Saint-Michel, qui s'étend dans l'axe de la rue de Liège existante à partir de la rue Saint-Hubert jusqu'à l'avenue Christophe-Colomb;

m) le nom de rue Mignault à la voie formée du lot de subdivision no 1444 du lot no 41 du cadastre de la paroisse de la Longue-Pointe, et qui s'étend vers le nord dans l'axe de la rue Mignault existante, à partir de l'avenue de Renty sur une distance de 1,124 pieds;

n) le nom de rue Langelier à la voie formée des lots de subdivision nos 1504, 1505 et 1506 du lot no 41 et du lot de subdivision no 442 du lot no 40 du cadastre de la paroisse de la Longue-Pointe, et qui s'étend vers le nord dans l'axe de la rue Langelier existante à partir de la rue de Renty sur une distance de 1,124 pieds;

o) le nom d'avenue Le Breton à la voie formée du lot de subdivision no 358 du lot no 40 du cadastre de la paroisse de la Longue-Pointe, et qui s'étend immédiatement au nord de l'avenue de Renty vers l'ouest à partir de la rue Langelier sur une distance de 535 pieds;

p) le nom d'avenue Jalobert à la voie formée des lots de subdivision nos 375, 376 et 413 du lot no 40 du cadastre de la paroisse de la Longue-Pointe, et qui s'étend vers le nord à 160 pieds à l'ouest de la rue Langelier à partir de l'avenue Le Breton, sur une distance de 160 pieds, pour bifurquer à angle droit vers l'ouest sur une distance de 341 pieds, pour bifurquer de nouveau à angle droit vers le nord sur une distance de 386 pieds;

q) le nom d'avenue Chauvin à la voie formée du lot de subdivision no 414 du lot no 40 du cadastre de la paroisse de la Longue-Pointe, et qui s'étend à 386 pieds au nord de l'avenue Le Breton à partir de la rue Langelier vers l'ouest, sur une distance de 500 pieds;

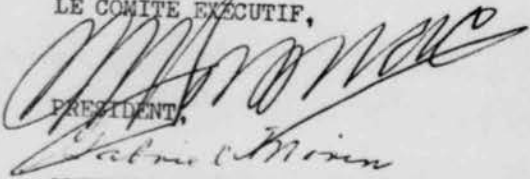
r) le nom d'avenue Pérodeau à la voie formée du lot de subdivision no 441 du lot no 40 du cadastre de la paroisse de la Longue-Pointe, et qui s'étend à 160 pieds au nord de la rue Langelier vers l'ouest, sur une distance de 533 pieds;

- 3 -

- s) le nom de rue Laberge à la voie connue présentement sous le nom de ruelle Laberge, et qui s'étend vers l'ouest, immédiatement au nord de la rue Craig, à partir de la rue Sainte-Elisabeth;
- t) le nom d'avenue Park à la voie connue présentement sous le nom de rue Tanguay, et qui s'étend du boulevard Crémazie à la rue Chabanel;
- u) le nom de boulevard Dorchester à la voie connue présentement sous le nom de rue Dorchester;
- v) le nom d'avenue Cléophas-Soucy à la voie formée du lot no 10-190 du cadastre de la paroisse de Saint-Laurent, et qui prolonge vers le nord l'avenue Cléophas-Soucy existante en bordure est de l'autoroute des Laurentides;
- w) le nom de rue Viel à la voie formée des lots nos 2-110, 6-163 et 10-191 du cadastre de la paroisse de Saint-Laurent, et qui s'étend immédiatement au nord de la place Cléophas-Soucy et à quelque cent pieds au nord de l'axe de la rue Viel existante, à partir de l'avenue de Poutrincourt jusqu'à l'avenue Cléophas-Soucy;
- x) le nom d'avenue Louis-Dantin à la voie formée des lots nos 2-118, 6-178, 10-206 et 10-205 du cadastre de la paroisse de Saint-Laurent, et qui s'étend immédiatement au nord de la rue Viel, à partir de l'avenue de Poutrincourt jusqu'à l'avenue Cléophas-Soucy;
- y) le nom de rue Gaboury à la voie formée du lot de subdivision no 818 du lot no 201 du cadastre du village incorporé de la Côte-de-la-Visitation, et qui s'étend de la 13^e avenue à la 15^e avenue, entre les rues Bagot et Bélanger;
- z) le nom d'avenue Faribault à la voie formée du lot de subdivision no 102 du lot no 38 du cadastre de la paroisse de la Longue-Pointe, située immédiatement au sud de la rue Sherbrooke, et qui s'étend vers l'ouest à partir de l'avenue de Granby sur une distance d'environ 428 pieds;
- aa) le nom de terrain de jeux Jos. Montferrand au terrain de jeux borné par les rues Sainte-Catherine, Frontenac, de Montigny et du Havre;
- bb) le nom de parc Joseph-Paré au parc formé des lots de subdivision nos 1077 à 1250 inclusivement du lot no 188 du cadastre du village incorporé de la Côte-de-la-Visitation, et borné par les 4^lème avenue et 43^èème avenue et les rues Saint-Zotique et Beaubien;
- cc) le nom de terrain de jeux Saint-Clément au terrain de jeux formé des lots de subdivision nos 236 à 307 inclusivement du lot no 5 du cadastre de la paroisse de la Longue-Pointe, et borné par les rues La Fontaine, de Ville-Marie et Ontario et le lot no P.8 du cadastre de la paroisse de la Longue-Pointe.

Montréal, les 1^{er} décembre 1959,
20 janvier 1960 et les
5, 8, 11 et 12 février 1960. "

LE COMITÉ EXÉCUTIF,


 PRÉSIDENT,

 Gabriel Minier
 GREFFIER ADJOINT DE LA CITE.

Proposé par le conseiller Croteau,
Appuyé par les conseillers J.-M. Savignac,
Dupais et Gagliardi,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller Bourque,
Appuyée par les conseillers J.-N. Drapeau,
Montpetit, Guillet et Meunier, il est

RESOLU:- que la partie du rapport du Comité exécutif présentement devant le Conseil et concernant la dénomination d'une voie qui s'étend de la 13^{ème} avenue à la 15^{ème} avenue, entre les rues Bagot et Bélanger, dans le quartier Rosemont. soit amendée en y remplaçant le nom "GABOURY" par celui de "SOUBIROUS".

La motion principale à l'effet d'adopter ledit rapport étant alors mise aux voix, il est

RESOLU:- que le rapport du Comité exécutif, tel que modifié, soit adopté.

(Certifié)

Gabriel Morin

Greffier de la Cité.



EXTRAIT du procès-verbal de la séance du CONSEIL municipal
de Montréal, tenue le 15 septembre 1960.

L'article 175 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération
le rapport suivant du Comité exécutif:

" LE COMITE EXECUTIF

a l'honneur de recommander, conformément aux rapports ci-
 joints du directeur du service d'urbanisme, de donner

- a) le nom de boulevard Taylor à la courte voie, connue présentement
 sous le nom d'avenue Alfred-Laliberté, qui s'étend à l'extrémité
 sud du boulevard Taylor existant et perpendiculairement à ce dernier;
- b) le nom de rue James Morrice à la voie qui s'étend dans l'axe de la
 rue James Morrice existante à partir de la rue de Salaberry jusqu'à
 l'autoroute des Laurentides un peu à l'ouest de sa jonction avec le
 boulevard Henri-Bourassa;
- c) le nom de rue Joseph-Casavant à la voie située immédiatement à
 l'ouest de la rue James Morrice, parallèle à celle-ci et dans l'axe
 de la rue Joseph-Casavant existante, et qui s'étend de la rue de
 Louisbourg jusqu'à l'autoroute des Laurentides;
- d) le nom d'avenue de Poutrincourt à la voie qui s'étend immédiatement
 à l'ouest de la rue Joseph-Casavant, parallèle à celle-ci et presque
 dans l'axe de l'avenue de Poutrincourt existante, à partir de la rue
 de Louisbourg jusqu'à la rue Charles-Gill;
- e) le nom d'avenue Alfred-Laliberté à la voie qui longe le côté est de
 l'autoroute des Laurentides à partir de la rue de Louisbourg jusqu'à
 quelques pieds à l'est de l'extrémité sud de la rue James Morrice;
- f) le nom de place Victor-Doré à l'impasse qui s'étend vers le sud à
 partir de l'extrémité est de la rue Victor-Doré;
- g) le nom de rue Ranger à la voie formée du lot portant le no de subdivi-
 sion 572 du lot no 44 du cadastre de la paroisse de St-Laurent et qui
 s'étend vers le sud dans l'axe de la rue Ranger existante, à partir
 de la rue Jeanne, sur une distance de 425 pieds pour bifurquer vers
 l'est sur une distance de 150 pieds jusqu'à la rue Grenet;
- h) le nom de rue Farly à la voie qui s'étend immédiatement au sud de
 l'avenue Emile-Journault, à partir de l'avenue Henri-Julien jusqu'à
 la rue Saint-Denis;
 la rue Saint-Denis;
- i) le nom de rue Frémont à la voie qui s'étend immédiatement au sud des
 voies de la compagnie des chemins de fer nationaux, à partir de
 l'extrémité nord-ouest du parc et terrain de jeux Henri-Julien jusqu'à
 la rue Berri, dans l'axe de la rue Frémont existante, ainsi qu'à la
 voie connue présentement sous le nom de 41e Avenue qui s'étend presque
 dans l'axe de la rue Frémont, à partir de l'avenue Millen jusqu'à la
 rue Saint-Hubert;
- j) le nom de rue de Louvain à la voie connue présentement sous le nom de
 rue François-Malherbe, qui s'étend immédiatement au sud des voies de
 la compagnie des chemins de fer nationaux, à partir de la rue Meilleur
 jusqu'au boulevard Saint-Laurent;
- k) le nom de rue Dirval à la voie connue présentement sous le nom de rue
 Claude-Dablon, qui s'étend entre la rue Meilleur et le boulevard Saint-
 Laurent, à partir de la rue Chabanel en gagnant le nord jusqu'à la rue
 de Louvain (François-Malherbe);

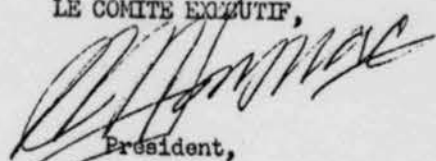
L) le nom de *rue Jeanne-Mance* à la voie connue présentement sous le nom *ruc Saint George*, et qui s'étend de la ruelle des Fortifications jusqu'à la *rue Sainte-Catherine*;

m) le nom de boulevard de l'*Acadie*

1o.- à la nouvelle voie qui s'étend dans l'axe du boulevard de l'*Acadie* existant à partir des voies de la compagnie des chemins de fer nationaux en décrivant une légère courbe jusqu'au boulevard *Henri-Bourassa*;

2o.- à la voie connue présentement sous le nom de boulevard *Persillier*, qui s'étend du boulevard *Henri-Bourassa* jusqu'au boulevard *Gouin*.

LE COMITE EXECUTIF,


Président,

Gabriel Monnin

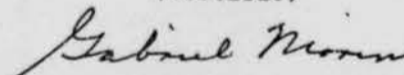
Greffier de la Cité.

Montréal, le 25 août 1960."

Sur la proposition du conseiller *Croteau*,
Appuyée par les conseillers *J.-M. Savignac*,
M.W. Hayes, *Dupuis* et *Gagliardi*, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

(Certifié)


Gabriel Monnin

Greffier de la Cité.

PLAN

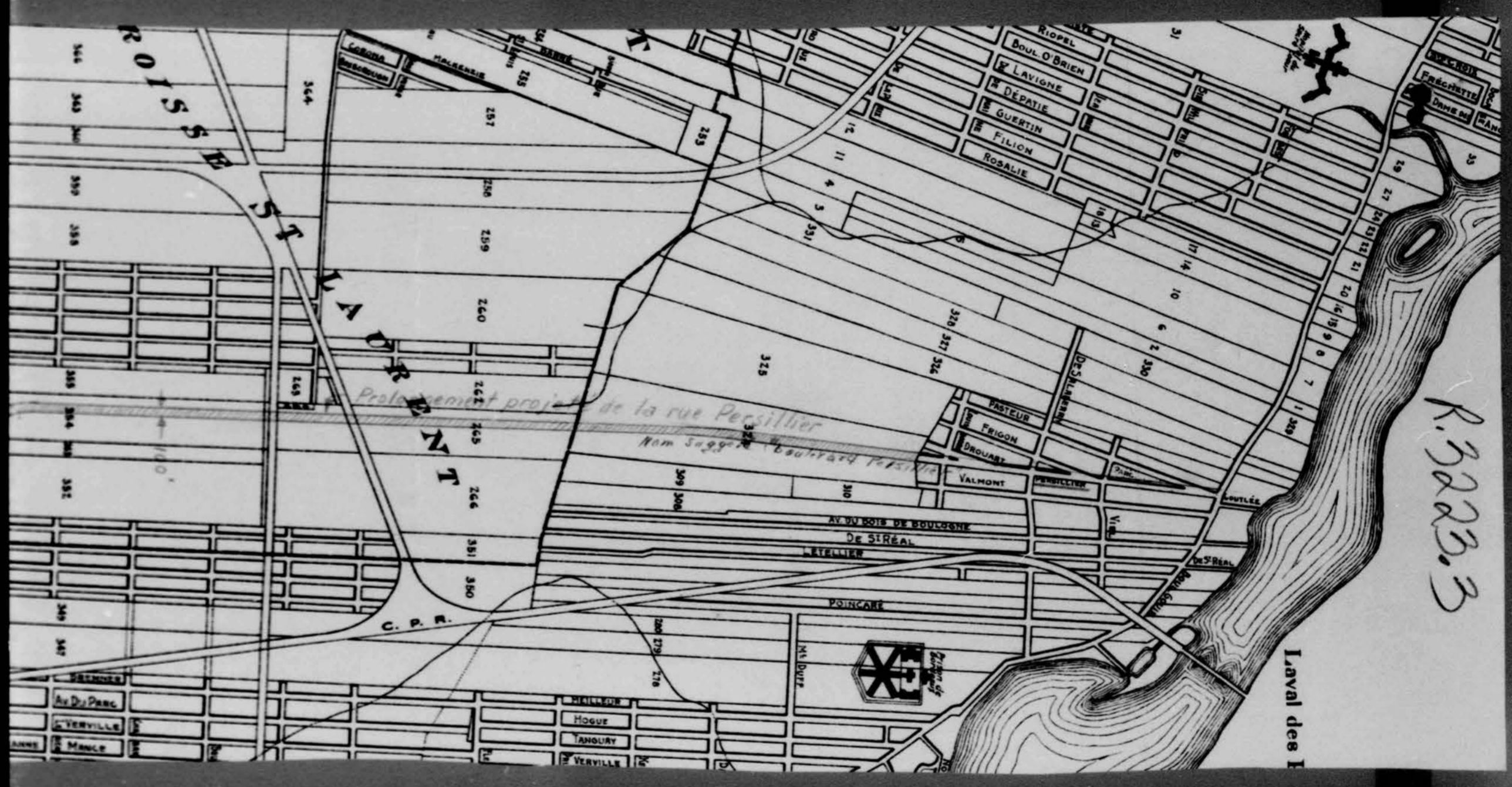
no:

1

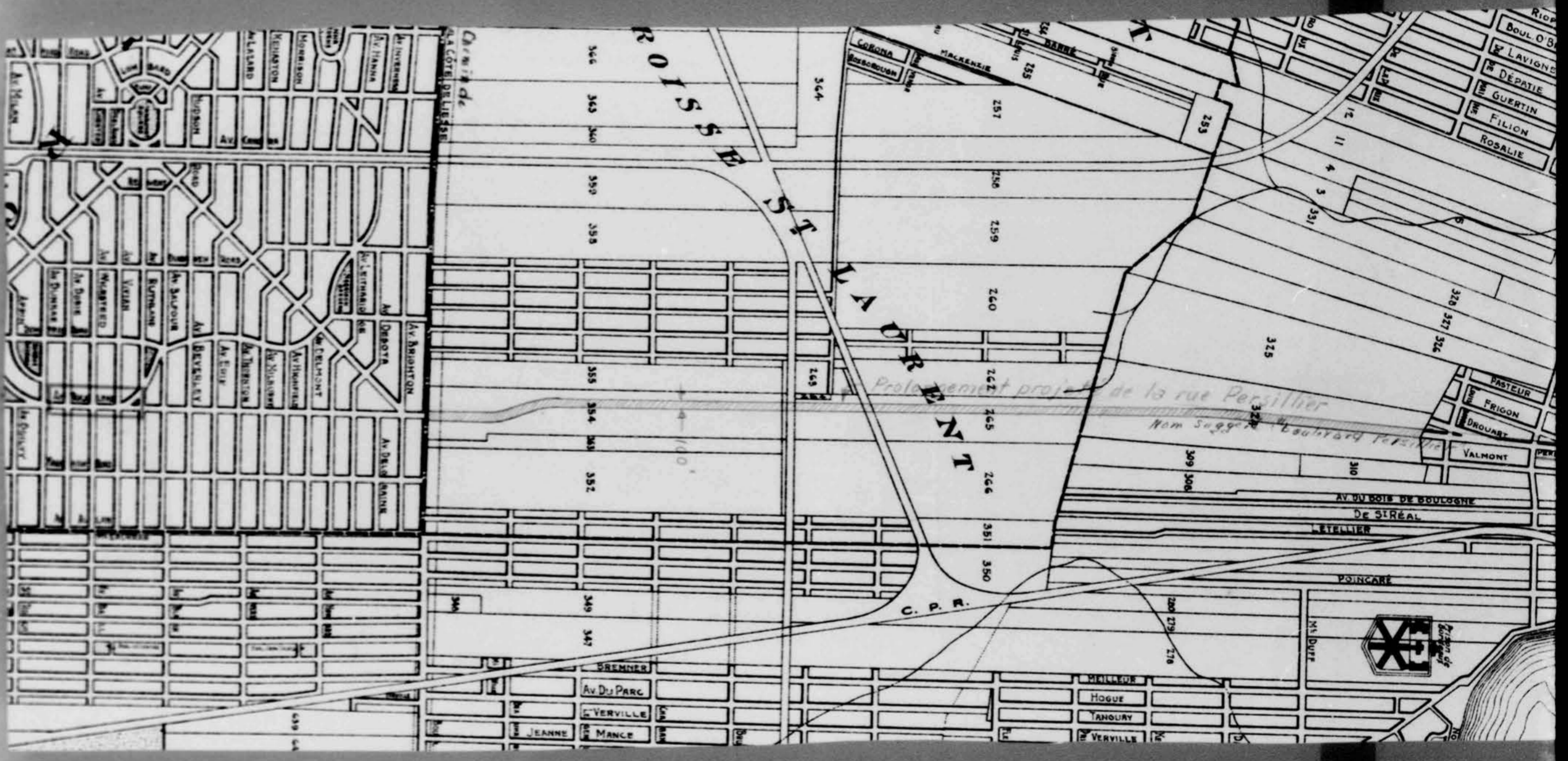
dossier :

R. 3 223.3





R. 3223.3



CITÉ DE MONTRÉAL-TRAVAUX PUBLICS

Plan montrant en couleur jaune une
RUE portant le No 323-P274 entre les
RUES LOUISBOURG ET PERSILLIER

DEVANT ÊTRE INSCRITE COMME RUE PUBLIQUE EN VERTU DE
L'ARTICLE 410 DE LA CHARTRE

Quartier Ahuntsic (Mun) - Paroisse du Saulx au Recollet (Cad)

Echelle: 50'-1" MA

Montreal le 6 juillet 1925

Eugène J. Masson *H.A. Tomsault*

Inspecteur en chef - Ingénieur du Service Technique - Directeur des Travaux Publics

